



Charte NATURA 2000

« Baie de Seine occidentale »

Formulaire d'adhésion

A REMPLIR sauf pour les demandes de dispense d'évaluation des incidences Natura 2000

Nom :

Prénom :

Adresse :

Activités :

Courriel :

Adhésion individuelle

Adhésion collective (pour une structure)

Structure représentée :

LA CHARTE NE SE SUBSTITUE PAS AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR LIÉES AUX USAGES DE LA MER DONT J'AI CONNAISSANCE ET QUE JE RESPECTE.

Recommandations de portée générale

Je veille à respecter l'ensemble des recommandations générales présentées dans cette charte.

1. Je prends connaissance des enjeux de conservation du patrimoine naturel et de la réglementation en vigueur sur le site Natura 2000, notamment sur le site internet : <http://reseau-manchemerduord.n2000.fr>.
2. Je sollicite les structures animatrices à toutes fins utiles à la bonne application de la charte.
3. Je cherche à m'informer, me former, me faire aider, pour connaître et aider à préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (DHFF, DO) présents sur le site « Baie de Seine occidentale ». Plus particulièrement, en ce qui concerne la tranquillité des oiseaux marins côtiers et des mammifères marins, je prends connaissance des signes de dérangement et des attitudes à avoir.

4. Je participe à l'amélioration des connaissances et à la veille environnementale sur le site notamment en transmettant mes observations les plus intéressantes (voir liste des contacts et des actions de sciences participatives en annexes 3 et 4). Ces observations concernent en particulier les cétacés et les poissons migrateurs d'intérêt communautaire (observés en mer, capturés ou échoués) et, selon l'activité, la présence ou la dégradation d'habitats d'intérêt communautaire des sites.

5. Je contribue ou poursuis ma démarche de sensibilisation des usagers, sans jamais me substituer aux instances chargées de la protection, de la gestion et de la police. Dans ce cadre, je délivre auprès des usagers, membres ou clients que je représente les informations qui leur permettront d'adopter des pratiques respectueuses du patrimoine naturel du site : dispositions réglementaires en vigueur, codes de bonnes pratiques (de l'activité en question, de la présente charte...).



Engagement de portée générale

(Cocher les engagements de son choix)

Je m'engage à informer et sensibiliser les usagers que je représente à l'existence des guides de bonnes pratiques qui rappellent les règles essentielles liées à la préservation de la ressource et du milieu marin.

Recommandations par activités

Je veille à respecter les recommandations liées à mon activité, présentées dans cette charte.

Engagements par activités

Une cartographie du patrimoine naturel du site sera fournie par les structures animatrices au moment de la signature de la charte.

Navigation de plaisance

Je suis vigilant lorsque je mouille l'ancre et j'évite de la traîner au fond. Pour cela je peux utiliser un orin (cordage relié à une bouée de surface et accroché à la tête de l'ancre) permettant de relever l'ancre sans labourer les fonds où des espèces vulnérables vivent et se reproduisent.

Pêche de loisirs

Je suis vigilant lorsque je mouille l'ancre et j'évite de la traîner au fond. Pour cela je peux utiliser un orin (cordage relié à une bouée de surface et accroché à la tête de l'ancre) permettant de relever l'ancre sans labourer les fonds où des espèces vulnérables vivent et se reproduisent.

Pêche professionnelle

Je suis vigilant lorsque je mouille l'ancre et j'évite de la traîner au fond. Pour cela je peux utiliser un orin (cordage relié à une bouée de surface et accroché à la tête de l'ancre) permettant de relever l'ancre sans labourer les fonds où des espèces vulnérables vivent et se reproduisent.

Survols d'aéronefs pilotés et commandés à distance

Je m'engage à ne pas survoler les îles Saint-Marcouf (zone de reposoir et de nidification des oiseaux marins) à moins de 1 000 pieds (300 m).

Activités nautiques motorisées (jet ski et motonautisme)

Du 1^{er} avril au 31 juillet, je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 300 m de l'île du Large (zone de reposoir et de nidification des oiseaux marins).

Plongée sous-marine et randonnée palmée

Je suis vigilant lorsque je mouille l'ancre et j'évite de la traîner au fond. Pour cela je peux utiliser un orin (cordage relié à une bouée de surface et accroché à la tête de l'ancre) permettant de relever l'ancre sans labourer les fonds où des espèces vulnérables vivent et se reproduisent.

Chasse sous-marine

Je suis vigilant lorsque je mouille l'ancre et j'évite de la traîner au fond. Pour cela je peux utiliser un orin (cordage relié à une bouée de surface et accroché à la tête de l'ancre) permettant de relever l'ancre sans labourer les fonds où des espèces vulnérables vivent et se reproduisent.

En tant qu'organisateur, je m'engage, pour une durée de 5 ans, à compter de la réception, par la DDTM/DML de la Manche ou du Calvados, de ce formulaire d'engagement.

J'ai pris connaissance du fait que le non-respect des engagements de la charte engage ma responsabilité pénale (article L. 415-8 du code de l'environnement et article 132-10 du Code pénal).

Date :

Signature :

